

24 mar 2009 -16:23

Contrôles frontaliers temporaires - mesures de sécurité pour le Sommet OTAN les 3-4 avril

Contrôles frontaliers temporaires dans le cadre des mesures de sécurité prises dans le cadre du Sommet OTAN des 3 et 4 avril

Contrôles frontaliers temporaires dans le cadre des mesures de sécurité prises dans le cadre du Sommet OTAN des 3 et 4 avril

Contrôles frontaliers temporaires dans le cadre des mesures de sécurité prises dans le cadre du Sommet OTAN des 3 et 4 avril
Bruxelles, le 24 mars 2009
Les Affaires étrangères demandent aux Belges de tenir compte des éventuels ralentissements aux frontières à l'entrée des territoires français et allemand.
L'Allemagne et la France ont en effet annoncé que, dans le cadre des mesures de sécurité prises dans le cadre du Sommet OTAN des 3 et 4 avril à Strasbourg, Baden-Baden et Kehl, des contrôles temporaires auront lieu à toutes les frontières aériennes, maritimes et terrestres de la France et de l'Allemagne avec les Etats voisins ce, jusqu'au 5 avril, 13h00. Ces contrôles frontaliers auront donc exceptionnellement aussi lieu aux frontières intérieures françaises et allemandes au sein de l'espace Schengen où généralement il n'y a plus de contrôles.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be